

# DÉCISION

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

D-2023-108

R-4213-2022

19 septembre 2023

Phase 2

---

## PRÉSENTS :

Esther Falardeau

Louise Rozon

Simon Turmel

Régisseurs

---

Énergir, s.e.c.

Demande renouvelable

et

**Intervenants dont les noms apparaissent ci-après**

---

**Décision sur la demande d'approbation des caractéristiques du contrat d'achat de gaz de source renouvelable conclu avec NW Naturals Renewables**

*Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023*